

PRPH4-2024-EL37-29

Prévention de l'incompatibilité fœto-maternelle chez la femme enceinte en Mauritanie

Amélioration de la prévention et de la prise en charge des incompatibilités fœto-maternelles en Mauritanie grâce à la formation, au compagnonnage et au renforcement clinico-biologique.

Le projet en bref :

Pays

Mauritanie

Thématique

Santé reproductive maternelle
néonatale infantile et de
l'adolescent

Durée

01/03/2025 - 30/11/2026

Montant alloué

60 000 €

Axe 2 : Santé des populations

Stratégie française en santé
mondiale 2023-2027

Les structures hospitalières

En France

- Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille (AP-HM)

À l'étranger

- Centre hospitalier national de Nouakchott (CHN)
- Institut national d'hépatologie et de virologie (INHV)

Objectif général :

Contribuer à l'amélioration de la gestion, sécurité et qualité des soins hospitaliers auprès des populations cibles et des bénéficiaires.

Objectif spécifique :

Amélioration de la prise en charge du risque immunopathologique chez les femmes enceintes à travers la mise en place d'un parcours de surveillance des risques d'incompatibilité fœto-maternelle conformément aux recommandations nationales (projet pilote à Nouakchott, Mauritanie).

Résultats attendus :

- Le service de gynécologie obstétricale dispose du matériel technique et du logiciel de gestion informatisé nécessaire afin de mieux suivre les patientes ;
- Les personnels de santé du service de gynécologie obstétricale disposent de compétences liées aux techniques d'analyses et à l'interprétation des résultats ;
- Les premières consultations des femmes enceintes incluent de manière systématique un examen de recherche des agglutinines irrégulières (RAI) afin de prévenir le diagnostic des incompatibilités érythrocytaires en transfusion sanguine ainsi que dépister et surveiller l'allo-immunisation fœto-maternelle en obstétrique ;
- Les femmes enceintes rhésus D négatif à risque d'allo-immunisation fœto-maternelle sont identifiés et suivies régulièrement.